

24 92 2c 154

Science et Francophonie

N° 35, septembre 1991.
3 \$



PUBLICATION DE LA LISULF, LIGUE INTERNATIONALE DES SCIENTIFIQUES POUR L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE



Le professeur Jean-Louis Parrot
de l'Académie nationale de médecine

1902 - 1991

Son éloge

par le professeur Gabriel Blancher

Le rapport Germain 1990

Le plurilinguisme européen et la place du français
dans l'information scientifique et technique

Texte intégral, accompagné des commentaires de la Rédaction
(première tranche)

N° 35, pp. 1012.

PUM

Éditorial. 1. Feu Marcel Chaput. Feu Jean-Louis Parrot.

Pour ce qui concerne la LISULF, un commun destin a uni ces deux hommes qui ne se sont jamais rencontrés. Il ont adhéré à la LISULF dès qu'ils ont connu son existence; la même année 1991 les a vus disparaître. Ils ont atteint la notoriété dans des domaines très différents, mais ils ont apporté tous les deux, à l'idéal et aux espérances de la LISULF, l'un au Québec et l'autre en France, l'appui de leur personnalité, de leur action et de leur rayonnement. Dans le grand livre comptable de l'histoire de la LISULF, se trouve inscrite une dette de reconnaissance envers ces deux hommes. Du moins *Science et Francophonie* veut-elle leur consacrer un témoignage écrit. Une notice sur Jean-Louis Parrot, qui fut un grand ami de la LISULF en France, paraît dans le présent numéro; le prochain numéro en présentera une sur Marcel Chaput.

Éditorial. 2. Le Rapport Germain.

Il est difficile de passer sous silence le nouveau *Rapport sur l'usage du français en science* signé par Paul Germain, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris, comme d'en parler. Cet étonnant rapport, que nous appellerons «*Rapport Germain 1990* », présente plusieurs recommandations excellentes, mais il assigne une place réduite au français comme langue des

sciences. Il est difficile de le passer sous silence parce qu'il touche nos intérêts et parce qu'il constitue une étude fouillée sur le sujet. Il est difficile d'en parler parce qu'il provient des hautes autorités de France : le Conseil supérieur de la langue française et le premier ministre. Dès lors, toute critique peut paraître inutile ou offensante. De plus, des raisons d'État impénétrables ont pu l'inspirer, échappant à la logique de l'argumentation présentée. *Science et Francophonie* a publié intégralement le rapport de l'Académie des Sciences sur le même sujet, daté de 1982, que nous appellerons «*Rapport Germain 1982* », dans lequel nous avons trouvé matière à critique. Cette fois-ci encore, nous publions aussi intégralement le «*Rapport Germain 1990* », accompagné de nos commentaires. Venu tardivement à notre connaissance, ce rapport, qui répond à l'inquiétude que nous manifestions dans notre éditorial du numéro 32, donne une suite au Forum convoqué par le ministre Decaux en janvier 1990. Il nous paraît troublant et dangereux, allant au contraire des véritables intérêts de la France et de ses anciennes colonies. Le lien qui les unit, décrit dans l'appellation consacrée de «pays ayant en commun l'usage de la langue française» pourra-t-il se maintenir si les savants créateurs de la science dans ces entités communiquent entre eux de façon privilégiée dans une langue étrangère? L'auteur du présent rapport justifie de bien bizarre façon son attitude générale envers l'usage de l'anglais. Quant à nous, nous avons pris ce rapport très au sérieux.

La Rédaction

Science et Francophonie N° 35, septembre 1991.

Table des matières

Éditorial 1. Feu Marcel Chaput. Feu Jean-Louis Parrot.	2
Éditorial 2. Le nouveau Rapport Germain 1990	2
Jean-Louis Parrot, par Gabriel Blancher.	3
Le Rapport Germain 1990. Le texte et nos commentaires (à suivre)	5
«On ne badine pas avec l'amour!» par Pierre Demers.	10

Couverture : photo LISULF de juin 1985.

**Manifestez
votre adhésion
au Projet DDA.**
Droits des auteurs scientifiques

**Le 23 mars, déposez une
gerbe portant ces mots :**
*Pasteur parlait
français.
Appuyez la LISULF.*

*SVP, adressez votre
cotisation.
c'est le seul moyen
d'aider!*

Science et Francophonie. Périodique qui paraît 4 fois l'an, distribué gratuitement aux membres de la LISULF, Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française, 1200, rue Latour, Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4 . Téléphone: (514) 747 2308, FAX : (514) 748 6954. Publié par les Presses Universitaires de Montréal sous l'autorité du Conseil d'administration de la LISULF. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs. Réd. en chef : P. Demers. Grammairienne : G. Cloutier. Adhésion: envoyez 25 \$ ou communiquez. Frais de publication : 50 \$ par page, gratis pour les membres. Dépôt légal: 3^e trimestre 1991 BN Québec, BN Canada, dépôt BN France, Belgique, Genève, Vaud. INSN 0825 9879.

Le Professeur Jean-Louis Parrot

(1902-1991)

membre de l'Académie
nationale de médecine
membre de la LISULF

Son éloge
par le professeur

Gabriel Blancher,

membre de l'Académie
nationale de médecine.

Résumé. Ce texte fut lu par le professeur Blancher au cours d'une réunion de la LISULF tenue le lundi 9 septembre 1991 dans le grand amphithéâtre de l'Académie de médecine à Paris.

Le Professeur Jean-Louis Parrot, qui vient de disparaître, fut un grand physiologiste, dont les travaux faisaient autorité dans les domaines de l'allergie et de l'inflammation. Ses recherches sur l'histamine et les antihistaminiques en particulier lui avaient valu une réputation internationale. Mais aucun chapitre de la physiologie ne lui était étranger, car il avait une très solide formation de base, acquise dans divers laboratoires hospitaliers et universitaires, et il enseigna cette discipline pendant des années avec grand succès, d'abord comme collaborateur du Doyen Léon Binet, puis comme responsable de cet enseignement à la Faculté Necker-Enfants-Malades.

Bien que ces travaux relèvent dans une très large mesure de la physiologie fondamentale, puisqu'il s'agit des mécanismes généraux des réactions allergiques et



Fig. 1. Plusieurs fois, le professeur Parrot organisa des rencontres de travail USF-LISULF auxquelles participa le rédacteur de *Science et Francophonie* de passage à Paris. Apparemment, il ne pouvait pas envisager de telles rencontres en dehors d'un véritable festin dans des lieux qu'il choisissait en authentique connaisseur, festin dont il assumait d'ailleurs généreusement les frais. On le voit ici de joyeuse humeur, sortant d'une telle rencontre en 1985 au *Cercle républicain*. Il est au bas d'un escalier à la balustrade monumentale, suivi du professeur Gabriel Blancher et de l'industriel Henri-Yves Cotereau, membres de la LISULF. (Juin 1985).

inflammatoires, jamais son activité n'a été séparée des préoccupations cliniques et thérapeutiques. Il fut en effet interne des hôpitaux de Paris et se

trouva donc en contact étroit et permanent avec les malades et les médecins affectés à leurs soins. Si bien que dans son esprit recherche et soins ne faisaient qu'un, la

» » »

recherche ayant pour objectif de préparer, pour le plus grand bien du malade, les traitements de l'avenir.

Inséparables de la thérapeutique, ses travaux n'étaient pas étrangers non plus à la réflexion philosophique. Il avait présidé à l'élaboration d'un ouvrage collectif sur la finalité en biologie et avait fait de cette question le thème du congrès qu'il organisa en 1985 à la Faculté des Sciences de Jussieu dans le cadre de l'*Union des Scientifiques francophones*.

La défense de la langue française fut en effet son autre pôle d'activité. Il la défendit d'abord comme écrivain, maniant avec un égal bonheur la prose et la poésie, alliant ainsi la création artistique à la poursuite de la vérité rationnelle. Il sut aussi prendre position en faveur de l'emploi du français comme langage scientifique, s'élevant avec fermeté contre certains abus qui s'apparentaient à une attitude d'abandon, multipliant les démarches auprès des ministères intéressés, et nouant des relations avec la LISULF. Il devint président de la Commission de la Langue française de l'Académie Nationale de Médecine. C'est dans le même esprit qu'il créa l'*Union des Scientifiques francophones (Cercle Louis Pasteur)* à laquelle la maladie ne lui permit pas de donner tout le développement qu'il aurait souhaité.

C'était un homme profondément droit et loyal, dont l'abord réservé cachait une grande sensibilité. Sa perte a été très cruellement ressentie par sa famille, qui l'a entouré d'affection jusqu'à ses derniers moments, et par ses nombreux amis qui sauront garder son souvenir.

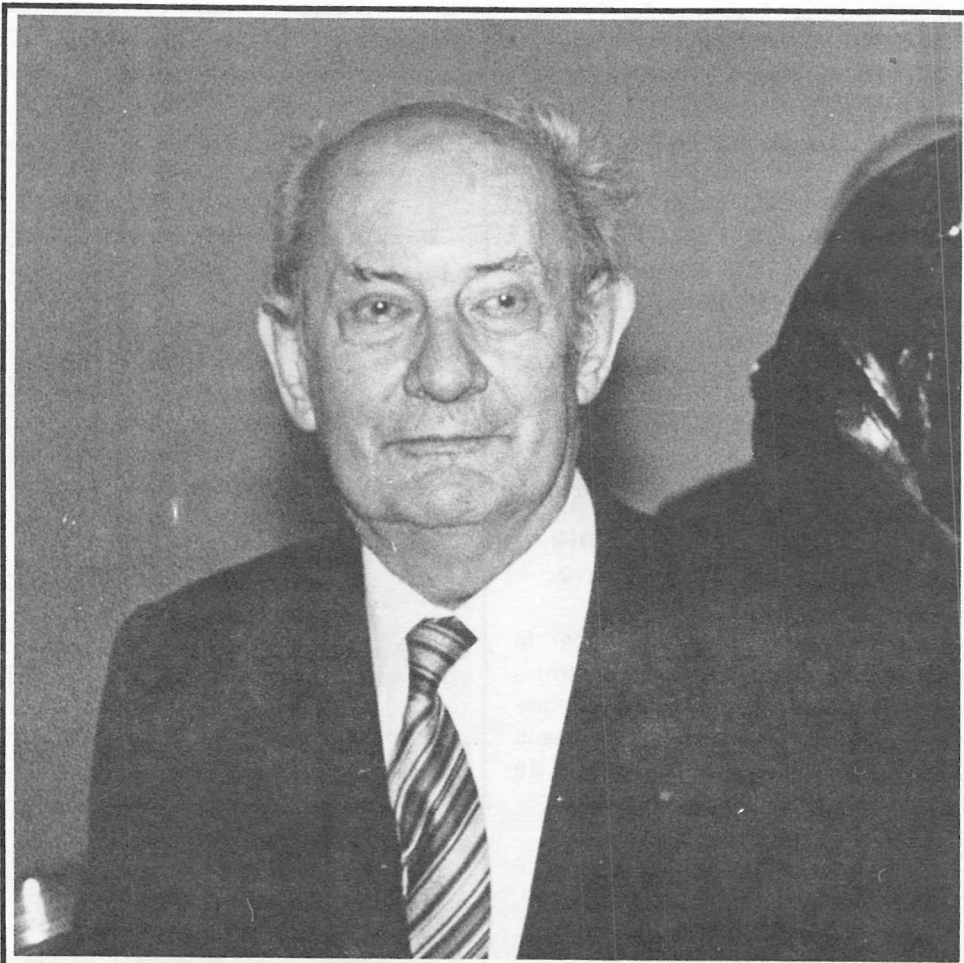


Fig. 2. Le professeur Parrot (juin 1985). Il fit beaucoup, par son adhésion personnelle à la LISULF et par sa confiance dans l'avenir de notre ligue, pour accroître notre rayonnement et nos effectifs en France. Grâce à lui, la LISULF a pu collaborer avec l'*Académie nationale de médecine* et avec l'USF. Il se rattache à notre histoire d'une autre manière, puisque l'un de ses anciens élèves fut notre premier président, en 1980 : Jean-Claude Péchère, immunologiste, professeur à l'université Laval à l'époque et maintenant professeur à l'université de Genève. Son intérêt pour la francophonie était universel. Il fut chargé, paraît-il, d'une mission en Afrique du Nord francophone. Il publia plusieurs de ses travaux dans le *Journal de physiologie* dont il était le secrétaire général. Il était membre de l'*Association française pour l'avancement des sciences*.

Affichage libre.

Science et Francophonie vous signale...

La Fin et les Moyens

Études sur la finalité biologique et ses mécanismes,
ouvrage collectif publié sous la direction de Jean-Louis Parrot
avec la collaboration d'Yveline Leroy,

Malouane, Éditeur, 27, rue de l'École-de-Médecine, 75006 Paris, 1985.
Articles de Jean-Louis Parrot, Pierre-Paul Grasset, membre de
l'Institut, Yveline Leroy, M. Apselbaum, Stéphane Diefri, Gabriel Richer
et al.

... ce document qui trace les grandes lignes de la politique qu'entend mettre en œuvre notre pays dans un domaine qui intéresse au plus haut point la communauté scientifique nationale.

Le Rapport Germain 1990. Le texte et nos commentaires.

Résumé. Dans les colonnes de gauche des pages qui suivent, apparaît le texte intégral du Rapport Germain 1990 intitulé *Le français dans les sciences et les techniques*, daté du 19 juin 1990. Nos commentaires sont présentés dans les colonnes de droite. Pour mettre en évidence les passages commentés, nous avons introduit des soulignés; il n'y avait aucun souligné dans le texte original. Les noms des personnes évoquées dans le rapport se trouvent en hauts de page. - Ce Rapport est étonnant car, malgré ce que suggère le premier de ses titres (il en a trois) et malgré qu'il soit l'émanation d'autorités chargées, croirait-on, de la promotion de la langue française, il se préoccupe beaucoup de la langue anglaise, dont il accepte l'usage pratiquement partout où il est installé. Il est loin de proposer des réformes pour restreindre cet usage. Il marque l'acceptation officielle du bilinguisme anglais-français déjà pratiqué par les scientifiques de France, privilégiant l'anglais pour les communications de recherche avancée, de qualité supérieure, universelle et internationale. Sa première recommandation est à l'effet d'exiger la connaissance ou l'apprentissage de l'anglais de quiconque aborde les études de maîtrise ou de doctorat. Sur plusieurs points, il va à l'encontre des avis de l'Académie de Médecine, de l'Assemblée internationale des Parlementaires de Langue Française, de la LISULF, etc. Il ignore la LISULF et son projet DDA de double publication. Ce Rapport ne semble pas avoir attiré l'attention ni du public ni des scientifiques. Aussi *Science et Francophonie* a-t-elle choisi de le faire connaître à ses lecteurs. Par ailleurs, il renferme des recommandations valables au sujet de l'édition d'ouvrages et de revues de vulgarisation en français. Certaines de ses remarques pourraient ouvrir la voie à une concrétisation du projet DDA.

La Rédaction (septembre 1991).

.Le texte

Premier ministre
Conseil supérieur de la langue française

Le français dans les sciences et les techniques

Rapport présenté par Paul Germain, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences, le 19 juin 1990
Hôtel de Matignon

Les institutions qui ont à élaborer, exprimer, mettre en œuvre la politique de notre pays en matière de langue française ont été ces dernières années profondément réorganisées.

Le Conseil Supérieur de la langue française a été installé solennellement par le Premier ministre qui en assure personnellement la présidence. L'Académie française et l'Académie des Sciences y sont associées par leurs Secrétaires Perpétuels qui en sont désormais membres de droit. Parmi les questions posées dès le premier jour par le Premier ministre figurait en particulier la place du français dans les sciences et les techniques. Cette question a fait l'objet d'un rapport présenté lors de la séance plénière du Conseil Supérieur du 19 juin 1990. Les pages qui

Nos commentaires

Introduction

L'Hôtel de Matignon, au 57, rue de Varennes, Paris VII^e, loge les services du premier ministre depuis 1958 : bâti vers 1722, il a appartenu au sieur de Matignon, gouverneur de Normandie et à son fils, le prince de Monaco. Il a appartenu à Talleyrand. Avec l'Hôtel de l'Élysée, résidence du président, il symbolise le pouvoir de la France.

Notons l'importance de ce document qui engage le gouvernement, (1) (2) alors que le « *Rapport Germain 1982* », issu d'une commission présidée par Jean Bernard et ayant Paul Germain comme principal rédacteur, provenait de la seule Académie des sciences. (3) (4)

Reconnaissons la fidélité de Paul Germain envers la question de l'usage du français et des autres langues en science. (5) Il serait intéressant d'en savoir davantage sur les origines de cet attachement persistant.

Ajoutons que, s'il est vrai que Paul Germain a signé le présent Rapport, en est le rédacteur principal,

Roger Cayrel, astrophysicien.

» » » Le texte

suivent reproduisent intégralement la présentation faite oralement par M. Paul Germain lors de cette réunion du rapport rédigé avec le concours de plusieurs personnalités scientifiques ainsi que le texte même de ce rapport qui a été approuvé par le Conseil Supérieur et par le Premier Ministre.

La Vie des Sciences remercie le Vice-Président du Conseil Supérieur et la Délégation Générale à la langue française de lui avoir confié la publication et la diffusion de ce document qui trace les grandes lignes de la politique qu'entend mettre en œuvre notre pays dans un domaine qui intéresse au plus haut point la communauté scientifique nationale.

I. Présentation

Le texte que j'ai l'honneur de présenter a été rédigé à la suite d'une enquête auprès d'une quarantaine de personnalités scientifiques. Il a fait l'objet d'un examen par une dizaine de scientifiques dont les noms figurent en annexe.

Il a bénéficié des remarques de Monsieur Oliiviéri, Directeur adjoint du Cabinet de Monsieur Alain Decaux, remarques qui ont pu dans leur très grande majorité y être incorporées. Sur la demande de Monsieur Bernard Quémada, il a été soumis au Comité des Études et Rapports de l'Académie des Sciences qui y a apporté encore une dizaine d'amendements. Je crois qu'il présente des opinions largement partagées par la communauté scientifique, comme le faisaient le rapport de l'Académie des Sciences de 1982 et ma conférence de 1985 qui, je dois l'avouer, n'ont cependant guère été

» » » Nos commentaires

et paraît en être aussi le principal responsable du contenu, une cinquantaine d'autres personnes partagent ces responsabilités dans une moindre mesure. L'auteur croit même que les opinions qu'il exprime sont « des opinions largement partagées par la communauté scientifique » (de France). Malgré cela, on ne peut évidemment pas parler ici d'un plébiscite ni d'une enquête ou d'un sondage. Nous tenons un rapport commandé et jugé satisfaisant par le Gouvernement français. Il y a eu auparavant, paraît-il, d'autres rapports sur le même sujet, commandés mais refusés par ce même Gouvernement.

Le présent rapport se trouve cautionné ou approuvé par de hautes instances :

le Conseil supérieur de la langue française, dont le vice-président est Bernard Quemada;

l'Académie des Sciences de Paris;

l'Académie française;

la Délégation générale à la langue française dont le directeur général est Bernard Cerquiglini;

1. Paul Germain 1990, *Rapport, Le français dans les sciences et les techniques*, Polycopié, Conseil supérieur de la langue française, 19 juin, I-IV et 1-33
2. Paul Germain 1990, *Rapport, Le français dans les sciences et les techniques*, La Vie des Sciences, 19 juin, 1-30
3. Académie des Sciences 1982, *Rapport, La langue française et le rayonnement de la Science française*, C. r., La Vie Académique, avril, 294, 84.

le premier ministre en 1990, Michel Rocard.

Ce n'est pas non plus une loi ni un règlement, mais un document révélateur, écrit dans un langage plein d'autorité : « *les grandes lignes de la politique qu'entend mettre en œuvre notre pays* ».

À propos de sa diffusion, confiée à *Vie des Sciences*, on aurait souhaité que ce document atteignît la LISULF et *Science et Francophonie* plus rapidement. Nous l'avons eu entre les mains seulement en septembre 1991.

M. Decaux, ministre de la Francophonie en 1990, a-t-il donné son approbation au Rapport? Il a préféré, semble-t-il, laisser son Directeur adjoint présenter des remarques dont « la très grande majorité y ont été incorporées ». Voyez l'annexe I et la lettre dont il nous a adressé copie. (6)

Le rapport de 1982 a été commenté par plusieurs auteurs dans notre tout premier numéro :

4. Académie des Sciences 1983 (1982), *Rapport, La langue française et le rayonnement de la Science française*, Science et Francophonie N° 1, 34-42
5. Paul Germain 1986, *Le Français peut-il être encore une langue d'expression scientifique*, La Vie des Sciences, mars-avril, 3, 137
6. Alain Decaux et Claude Olivieri in Science et Francophonie 1989, *Congrès sur les argiles au pied de la cathédrale*, N° 27, septembre, 14-15

»»» Le texte suivies d'effets. L'honneur qui m'est fait de présenter ce texte devant le Conseil Supérieur me porte à espérer qu'il retiendra davantage l'attention du gouvernement.

C'est à la lumière des objectifs que se propose notre pays, lorsqu'il décide de mener une vigoureuse politique scientifique et technique, que l'on doit chercher la réponse à la question que notre Ministre de la Francophonie posait au Forum convoqué par lui en janvier dernier «Quelles langues pour les Sciences et les Techniques». Or l'analyse met en évidence deux niveaux principaux d'activité scientifique et technique qu'il convient de distinguer, au moins dans le discours, si on veut éviter les ambiguïtés.

Le premier est celui des découvertes, de la création de concepts nouveaux, de l'élaboration de théories nouvelles; en un mot celui du front avancé de la recherche. Dans ce champ d'activités marquées par le sceau de l'universel, qui méconnaît les frontières géographiques, philosophiques, idéologiques et linguistiques et où la langue privilégiée est l'anglais, le maître mot de la politique française pourrait être «présence». Présence active et attractive de nos laboratoires et de nos centres de recherche où davantage d'étudiants et de chercheurs étrangers - et spécialement européens - pourraient être invités et encadrés; présence active de nos chercheurs dans les instances scientifiques internationales, dans l'organisation des congrès, colloques, symposiums, au sein des comités de rédaction des grandes revues dites primaires où se

Roger David, Pierre Demers, Paul Germain, Alfred Kastler, Gérard Petiau, J. André Thomas. (7)

Universalité et philosophie. I.

Pratiquant la méthode cartésienne, source classique d'évidence et de clarté, qui consiste à diviser et à distinguer, l'auteur annonce qu'il veut éviter les ambiguïtés (sans doute dans ses propos sur les deux niveaux qu'il distingue). Mais, ô contraste, il plonge ensuite dans la plus grande confusion le lecteur qui veut comprendre la suite.

(Le premier niveau est) celui du front avancé de la recherche. Dans ce champ d'activités marquées par le sceau de l'universel, qui méconnaît les frontières géographiques, philosophiques, idéologiques et linguistiques et où la langue privilégiée est l'anglais, le maître mot de la politique française pourrait être «présence».

Ces lignes se démarquent de leur contexte par l'emploi de figures de style. Qu'est-ce donc que le sceau de l'universel? Que veut-dire cette méconnaissance des frontières? L'auteur exprime-t-il ses opinions ou parle-t-il au style indirect, rapportant et critiquant des opinions adverses? Ces questions ne sont pas sans importance pour ce qui nous occupe, puisque ces figures de style aboutissent à livrer la clé d'une grande partie de l'argumentation qui suit, clé contenue dans une incise discrète, placée là, dirait-on, comme à regret : «la langue privilégiée est l'anglais».

Si on le prend avec le sens qui paraît le plus obvie, le «sceau de l'universel» est une garantie de la vérité, du respect de la vérité. Mais alors, peut-on justifier de méconnaître ce qui est, de ne pas reconnaître des frontières existantes? En ce cas, l'auteur du Rapport voudrait-il affirmer son propre mépris des frontières de la France, des diverses frontières nationales, conditions de l'existence même de la Francophonie? S'il méconnaît les frontières linguistiques, à quoi rime ce Rapport!

Ou encore, faudrait-il prendre «méconnaître» dans le sens de surpasser, la vérité faisant taire les intérêts et les préjugés de toute provenance, politique ou autre? Comme dans : «Méconnaissant les risques qu'il prenait, Galilée affirma que la Terre se déplaçait».

Ou enfin, faudrait-il prendre «méconnaître» dans le sens d'ignorer, et avoir tort d'ignorer, comme dans : «Que de grands esprits furent méconnus de leur vivant»? Alors faut-il croire que l'auteur veut jouer du paradoxe?

Dans un sens plus pragmatique, le «sceau de l'universel» signifierait-il le jugement porté par les instances qui font autorité dans le monde entier et qui exercent un pouvoir déterminant sur les réputations et la progression de carrière des scientifiques, instances qui privilégient l'anglais et qui dédaignent les particularismes nationaux, la philosophie et la religion?

7. Roger David, Pierre Demers, Paul Germain, Alfred Kastler, Gérard Petiau, J. André Thomas 1983, ... dans ...

Alain Decaux, membre de l'Académie française, Ministre d'État, Ministre des Affaires étrangères, chargé de la Francophonie.

» » » Le texte
publient les résultats originaux; présence dynamique qui, en assurant le rayonnement de la science française, assure en même temps le rayonnement de la culture française et, bien évidemment, celui de la langue française.

Le deuxième niveau est celui de la vie scientifique et technique profonde: celle vécue dans nos universités et dans nos établissements d'enseignement, dans nos entreprises industrielles, dans notre société, par nos enseignants, nos ingénieurs, nos techniciens, nos médecins, nos élèves et nos étudiants. C'est, on le voit, le pays tout entier qui est affecté par cette vie scientifique profonde qui, de plus, nourrit et supporte les équipes de la recherche avancée.

Or, la langue française ne peut prétendre à être une langue scientifique et technique à vocation universelle que si, d'abord, elle est capable d'assurer dans des conditions satisfaisantes les communications nécessaires au développement de la vie scientifique et technique des pays francophones. L'enjeu, le défi, les progrès à faire, sont considérables. Là se situe l'objectif majeur d'une politique de la francophonie scientifique et technique qui doit favoriser la mise en place de tous les outils nécessaires au développement de cette vie profonde : les ouvrages, les revues, les bibliothèques, les réseaux de communications. La prise de conscience réaliste de ces deux niveaux d'activité, l'un et l'autre essentiels, et des progrès à accomplir dans chacun d'eux, ouvre la possibilité de conduire, dans un climat nouveau, une politique des langues pour les sciences et les

» » » Nos commentaires
Ou alors, faudrait-il croire que l'auteur du rapport veut blâmer ces instances qui commettraient un abus de pouvoir d'autorité en ignorant les particularismes mentionnés?

Que le sceau en question soit abstrait ou pratique, que l'auteur ait voulu parler en clair ou en imagé, l'argumentation est là et elle est là pour obtenir que l'anglais puisse avoir et garder un rôle privilégié, rôle qu'il a, comme tout le monde le sait. On a cru nécessaire de dorer la pilule et d'entourer le message de fleurs. Il y aurait là une sorte d'humour destiné à l'auditoire national qui, conscient des rivalités séculaires entre lui et le monde anglo-saxon, veut tirer le meilleur parti de sa situation présente d'infériorité sans trop vouloir la reconnaître ouvertement. Ou encore une forme de trompe-l'oeil afin de ne pas soulever les critiques du pays, une forme de désinformation.

De toute façon, l'auteur aurait pu évoquer l'origine historique et l'utilité actuelle de ce privilège de l'anglais, qui ne sont pas exclusivement liées au culte désintéressé de la vérité. Quant aux Américains, ils ne s'embarrassent guère du sceau de l'universel pour justifier ce privilège. Ils parlent et écoutent l'anglais, écrivent et lisent l'anglais et parfois, on les entend dire : «English says it everywhere», «English is the international language of science», expressions assurément intraduisibles, n'ayant de sens qu'en anglais.

Les dernières lignes citées plus haut ne se présentent pas comme un raisonnement, elle sont une option ou un ordre : la politique

française n'aurait pas d'autre choix qu'une présence, dans la langue privilégiée qui est l'anglais. Toute la logique déductive, du présent Rapport découle de cette option. Noter le jeu de subtilité du style, prétendant suggérer sans commander : «le maître mot ... pourrait être «présence»». Encore une fois, l'auteur exprime-t-il son opinion ou use-t-il du discours indirect, rapportant l'opinion d'un autre? L'auteur s'exprime peut-être au rebours de ses convictions personnelles, n'importe, il rédige le message gouvernemental : la France, par ces quelques lignes, ambiguës s'il en est, se donne la mission d'une présence universelle privilégiant non la langue française, mais la langue anglaise.

Il aurait encore pu dire que la situation actuelle est un pis aller inévitable dont il faut s'accommoder. Personne ne pourrait dire le contraire, mais l'argumentation s'en ressentirait.

L'auteur se prive, à cet endroit, d'une discussion sur la question pratique du choix que doit faire le chercheur français communiquant ses travaux en français ou en anglais. Il y revient plus loin.

Rayonner, rayonner...

<p>...présence dynamique qui, en assurant le rayonnement de la science française, <u>assure en même temps le rayonnement</u> de la culture française et, bien évidemment, celui <u>de la langue française.</u></p>
--

» » » Le texte

» » » Nos commentaires

techniques. Trois perspectives peuvent éclairer cette conduite. En premier lieu, la *recherche d'une convergence des discours*, des institutions et des milieux francophones d'une part, des milieux scientifiques d'autre part. Le temps est favorable pour mettre un terme aux malentendus et aux méfiances : trop souvent les premiers, découvrant maintenant seulement la grande faiblesse de la science française d'après-guerre, sont enclins à faire porter l'accusation sur les générations présentes alors que plusieurs signes, contrairement aux apparences, laissent espérer aujourd'hui un renouveau possible d'une expression scientifique de qualité en langue française. En deuxième lieu, la *volonté de conduire l'action à entreprendre avec la communauté scientifique* en éveillant sa responsabilité et sa capacité d'action, en faisant beaucoup plus souvent appel aux associations scientifiques et aux Sociétés savantes. Il s'agit d'infléchir ou même d'amender des manières de voir ou des comportements; or, susciter la prise de conscience, confier des missions, soutenir et stimuler des initiatives dignes d'intérêt sont à cet effet plus efficaces que des décisions ou des mesures imposées d'en haut par voie réglementaire ou autoritaire. Enfin, *l'ouverture sur le monde et sur l'avenir*. Hantées par le souci de défendre des valeurs auxquelles elles ont bien raison d'être attachées, les institutions francophones ont encore trop souvent tendance à organiser elles-mêmes la vie scientifique sur l'aire géographique francophone ou à chercher à prolonger, artificiellement souvent, des entreprises ou des comportements aujourd'hui dépassés. Elles gagneraient sans aucun doute à s'ouvrir largement : sur la

Le passage ci-dessus énonce une absurdité sous un prétexte fallacieux : rayonner. La langue française ne peut pas rayonner lorsqu'on néglige de s'en servir, pas plus qu'une lanterne qui doit rayonner ne se place sous le boisseau ou sous le lit. Parole d'Évangile. (8) La présence, toute dynamique qu'elle soit, d'une science française qui ne privilégie pas la langue française peut-elle faire rayonner la langue française? On peut croire qu'un observateur étranger y apercevra plutôt une forme de vassalisation de la France. Le *Rapport* de 1982 proposait dans son titre même cette idée tellement satisfaisante, même quand elle déçoit, pour toutes les administrations nationales : rayonner. (3) (4)

Plus dynamiquement la France rayonne dans ces conditions, et plus dynamiquement aussi elle affirme la diminution de la langue française.

Pour rayonner, il faut être prêt à beaucoup de sacrifices. Péguy le disait bien, dans un hexamètre inoubliable inspiré par un patriotisme touchant :

«*Parmi les deuils privés et les vertus publiques*».

Mais Péguy qualifierait-il aujourd'hui de deuil privé un tel sacrifice de la langue française? (9)

Profondeurs

Le deuxième niveau est celui de la vie scientifique et technique profonde; celle vécue dans nos universités et nos établissements d'enseignement ...

Dans ce classement figuratif par niveaux, bien au-dessous de ce champ élevé du front avancé de la recherche, l'auteur place aux profondeurs la vie des universités, des établissements d'enseignement, etc.. À cette vie aux profondeurs, il n'accorde pas le sceau de l'universel. Pourquoi?

En effet, si le sceau de l'universel est la garantie d'une vérité assurée, pourquoi refuserait-il, dans son discours, ce label de qualité à tout cet enseignement dispensé à tant de Français? Vérités toutes resplendissantes aux premiers jours de leur découverte, ou bien vérités repolies au cours des années par les générations depuis leur première apparition et devenues classiques, ne sont-elles pas également respectables, également vraies, également des trésors de l'humanité?

Dans cette vie profonde, l'auteur ne signale pas ici qu'il faille privilégier particulièrement l'anglais : le français serait ainsi accepté.

On assiste donc à une sorte de «catacombisation» du français. On sait que les premiers chrétiens se cachaient dans des galeries souterraines par crainte des persécutions. Ils y célébraient leurs mystères. On croirait ce temps revenu, avec la nécessité pour les Français de dissimuler, dans leurs profondeurs territoriales, la vie vécue dans

8. Évangiles,
La lanterne sous le boisseau,
Mathieu 5, 15; Marc 4, 21
9. Charles Péguy 1910 ca
(1939),
Paris double galère in *La France*,
Gallimard, Variétés (Montréal)

Maurice Jacob, correspondant français de l'Académie des Sciences, Physique théorique au CERN, Genève (Suisse).

» » » Le texte
communauté scientifique dans laquelle elles devraient chercher à s'insérer comme il vient d'être dit, et sur la *communauté internationale* et ses institutions s'intéressant au développement scientifique et technique des pays en voie de développement et ne serait-ce que pour y faire tenir au français la place qui lui revient en raison de l'existence des pays

Le texte » » »

»»» Nos commentaires
 leurs universités, dans leurs hôpitaux, dans leurs écoles.

Le temps des catacombes n'est donc pas révolu. La langue française doit se terrer pour survivre! Telle est l'impression désagréable qui ressort de la lecture de ces passages. (10) (11) (12)

Déjà, en 1979, le Français Michel Jobert déplorait que son gouvernement omette de se battre à propos du langage scientifique. Il a eu des paroles très fermes à ce propos.

«... le gouvernement omet de se battre - mais où se bat-il? - sur un créneau où nous risquons de tout perdre, celui du langage

Nos commentaires » » »

«On ne badine pas avec l'amour!»

Pierre Demers

Résumé. Notes personnelles de Pierre Demers sur le *Rapport Germain 1990* et les commentaires de *Science et Francophonie*.

On pourrait aussi dire : «*On ne badine pas avec la langue française!* ». Dans cette autre comédie, à la fin tragique celle-là, du même Alfred de Musset «*Un caprice de Marianne* », je verrais à la place de Marianne la France savante d'aujourd'hui, se livrant à un jeu en apparence innocent avec la langue française. Le poète a décrit comment des jeux innocents en apparence peuvent être dangereux.

En d'autres termes : est-il sûr que le message de ce Rapport ne fait pas mal à certains descendants de Français qui ont gardé péniblement leur attachement à la langue française? La langue française a été une langue de catacombes pendant longtemps pour la Francophonie québécoise et nord-américaine! Je suis persuadé que l'auteur du Rapport, s'il la connaissait davantage, concéderait

moins volontiers un rôle privilégié à la langue anglaise. On m'a appris dans ma jeunesse ces maximes : «*L'anglais pour les patrons, le français pour les balayeurs* », «*L'anglais à l'usine, le français à la cuisine* ». J'ai pu observer moi-même une telle stratification dans la vie scientifique, par exemple au Laboratoire d'énergie atomique de Chalk River à ses débuts en 1945 et au Conseil National de Recherches à Ottawa en 1977, conversant en français avec le personnel subalterne francophone et en anglais avec le personnel supérieur, technique et scientifique anglophone.

Au Québec, ces aspects du bilinguisme stratifié sont en passe de disparaître. Ailleurs, l'assimilation se poursuit. En France, si l'on en croit le Rapport, un bilinguisme à deux niveaux devrait s'installer par le choix des plus hautes sommités, faisant du français une langue de catacombes.

Quant à Terre-Neuve au Canada, un rapport présenté devant la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec nous révèle que des élèves s'y faisaient battre et punir parce qu'ils parlaient français dans la cour de l'école. Des Français

de souche y vivent de nos jours en clandestins. (11) On songe à ces écriteaux évoqués par Crepel, qu'on voyait dans les lieux publics de Bretagne occidentale : «Défense de cracher par terre et de parler breton»; et Crepel ajoute que ces idées sont maintenant dépassées. (12) Voudrait-on reléguer le français, dans la France d'aujourd'hui, à une situation comparable à celle du breton dans la France d'autrefois?

Placera-t-on à l'entrée des grands congrès internationaux, organisés en France, des écriteaux portant les mots que voici (bien sûr écrits en anglais pour que tout le monde comprenne)?

<p>«Défense de cracher par terre et de parler français.» «Défense d'entrer et de parler français.»</p>

Les propos du *Rapport Germain 1990* sont de nature à affliger et à attrister plusieurs groupes de Francophones qui ont besoin d'encouragement pour continuer de parler et de vivre en français.

Références

Voyez ci-contre, p. 11.

» » » Le texte francophones non européens. Ouverture sur l'avenir surtout, car, en ce qui concerne l'usage des langues d'expression scientifique et technique, la situation a toutes les chances d'évoluer rapidement et dans des directions actuellement difficiles à prévoir, en raison des mutations historiques et démographiques; en raison des progrès des méthodes d'apprentissage des langues; en raison des progrès de l'informatique. Le stockage des données, la diffusion des résultats, l'interrogation des sources, les conditions dans lesquelles s'effectuent non seulement l'édition, mais la recherche elle-même, s'en trouveront profondément modifiées. Le problème des langues se posera alors dans un contexte tout différent.

Les communautés scientifiques françaises et francophones, face à cet avenir, difficile à prévoir mais plein de promesses, si on leur fait confiance, si on sait mobiliser leurs énergies et si on leur en donne les moyens, ont en elles-mêmes les ressources suffisantes, pour assurer la présence française sur le front avancé de la recherche, pour entretenir la vie scientifique et technique profonde de leurs pays et pour aider ceux d'entre eux qui en ont besoin à acquérir la compétence scientifique et technique nécessaire à leur développement. Oeuvre difficile, de longue haleine, mais qu'il faut mener à bien si l'on veut que la culture française, et la langue française qui lui est indissociablement liée, gardent demain une capacité reconnue à exprimer les valeurs universelles.

(À suivre dans le N° 36)

» » » Nos commentaires

scientifique ... la bataille bat son plein. Si, pendant la bataille, le gouvernement français ne se ressaisit pas et ne prend pas les mesures qui dépendent de lui, faudra-t-il le porter déserteur?» (Michel Jobert dans *Le Monde*, 26-27 août 1979). (13)

Ministre du commerce extérieur en 1982, il ne semble pas avoir réussi à entraîner le gouvernement français dans cette bataille dont il rêvait. Voici cependant un témoignage de lui à cette époque, voulant appuyer François Mitterrand : (14)

«Je l'ai soutenu parce qu'il parle français. Il y a chez lui cette exigence que la France existe au travers de son histoire, de sa langue, de sa culture... Votre devoir est aussi d'être impartial, pugnace, offensif et parfois injuste envers ce qui est trop établi... La France n'est pas contestée dès qu'elle sait ce qu'elle veut, ce qu'elle peut... Cette résolution de se battre, chacun doit en avoir conscience, fonctionnaire, cadre ou homme politique...» (Michel Jobert dans *Le Monde*, 9 septembre 1982).

Géopolitique d'abord!

Or, la langue française ne peut prétendre à être une langue scientifique et technique à vocation universelle que si, d'abord, elle est capable d'assurer dans des conditions satisfaisantes les communications nécessaires au développement de la vie scientifique et technique des pays francophones.

Telle proposition paraît vraie et louable en soi, mais pourquoi donc mettre de l'avant en premier lieu ce critère d'une vocation universelle de la langue française? Il paraîtrait opportun de placer au premier plan, pour commencer, l'intérêt national des Français eux-mêmes, de leur système d'éducation, de recherche pure et appliquée, d'insister sur la production de livres et d'ouvrages à leur intention, le tout en français? Le reste, c'est-à-dire le «développement» de la Francophonie et puis la vocation universelle, venant ensuite, naturellement, étant fondés sur une base solide.

10. Pierre Demers 1991, «On ne badine pas avec l'amour!», Science et Francophonie N° 35, 10
11. Jean-Christophe Barla, coll. Marc Angers 1992, *Terre-Neuve, Entre le Doute et l'Espoir*, Francophonies, janvier, 1-4, SPPF
12. Pierre Crepel 1979, 1980, *Humanité*, 14 octobre 1979 in Bulletin LISULF, février 1980, p. 3
13. Michel Jobert in Pierre Demers 1983, *Que penser du Rapport de l'Académie?* Science et Francophonie N° 1, janvier, 17-19
14. Michel Jobert in Science et Francophonie 1983, *La bataille pour la langue française*, N° 1, janvier, 27

(À suivre dans le N° 36)

Impliquez-vous.

Ne découpez pas, mais copiez et utilisez.

Bienvenue LISULF

OUI

OUI, j'aimerais rendre des services bénévoles à la LISULF. Vous pouvez m'atteindre au N° de téléphone suivant :

.....
Ou au N° de FAX suivant :

.....
Nom
Adresse

Date

.....
Signé

.....
Retournez à l'adresse de la LISULF

Il est temps de verser votre cotisation pour 1992.

Ne découpez pas, mais copiez et utilisez.

Campagne permanente de recrutement LISULF
De la part de :

Liste pour envois de documentation LISULF

Je recommande les adresses suivantes.
Svp, écrivez lisiblement Nom et Adresse y compris rue, N°s, ville, pays, code postal et...

Nom Adresse

1.

2.

3.

4.

(TSVP au besoin).

... envoyez cette liste à une adresse de la LISULF.

Avez-vous réglé votre cotisation pour 1991?